

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Office fédéral de l'environnement OFEV

Abteilung Kommunikation Tél.: +41 58 462 90 00 Fax: +41 58 462 70 54 medien@bafu.admin.ch http://www.bafu.admin.ch

Fiche d'information « Limites planétaires et impact environnemental dû à la consommation »

09.01.2025

Votation populaire du 9 février 2025 sur l'initiative pour la responsabilité environnementale

Concepts présentés dans le texte de l'initiative : limites planétaires et impact environnemental dû à la consommation

L'initiative « Pour une économie responsable respectant les limites planétaires (initiative pour la responsabilité environnementale) » a été déposée le 21 février 2023, et sera soumise au vote populaire le 9 février 2025. Elle demande que l'économie suisse évolue dans un cadre qui garantit la capacité de régénération de la nature. En vertu de la disposition transitoire, la Confédération et les cantons doivent veiller à ce que, dans un délai de dix ans, *l'impact environnemental découlant de la consommation en Suisse ne dépasse plus les limites planétaires,* rapportées à la population de la Suisse.

Limites planétaires

Les limites planétaires désignent les limites au-delà desquelles les ressources naturelles de la Terre ne peuvent plus se régénérer dans certains domaines environnementaux, par exemple le climat ou la biodiversité. Élaboré par une communauté internationale de chercheurs réunis autour de Johan Rockström et Will Steffen, ce concept a été communiqué pour la première fois en 2009 et n'a cessé d'être développé depuis. Il prend en considération neuf limites biophysiques importantes pour le système Terre : les changements climatiques, la biodiversité, les apports d'azote et de phosphore, l'utilisation des sols, l'introduction de nouvelles substances, l'utilisation de l'eau douce, l'appauvrissement de la couche d'ozone

stratosphérique, la pollution atmosphérique par les aérosols et l'acidification des océans¹.

Un pays dépasse les limites planétaires dans un domaine lorsque sa population exerce une telle pression sur l'environnement que les ressources de ce domaine ne pourraient plus se régénérer si tous les êtres humains en faisaient de même. Compte tenu de sa population, la Suisse dépasse ces limites notamment en ce qui concerne le climat, la biodiversité et l'azote².

Impact environnemental dû à la consommation

Pour mesurer les conséquences de la consommation d'un pays, on détermine les empreintes environnementales générées par cette dernière. Pour ce faire, on tient compte de la consommation tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Les exportations ne sont pas prises en considération, car elles relèvent de la demande étrangère. La pression exercée par un pays sur les limites planétaires est fonction du rapport entre sa population et la population mondiale.

L'Office fédéral de l'environnement et l'Office fédéral de la statistique calculent les empreintes environnementales liées aux émissions de gaz à effet de serre, à la consommation de matériaux, au stress hydrique, aux excédents d'azote, aux pressions exercées sur la biodiversité et à l'impact environnemental global. Ces indicateurs d'empreinte affichent, par personne, une tendance majoritairement à la baisse, à l'exception de l'empreinte biodiversité. Cependant, compte tenu de sa population, la Suisse dépasse toujours les limites planétaires, en particulier s'agissant des changements climatiques, des pertes de biodiversité et des apports d'azote. Pour respecter ces limites, il faudrait, selon les dernières études, réduire par exemple l'empreinte gaz à effet de serre par personne de plus de 90 %, l'empreinte biodiversité de trois quarts et celle liée à l'azote de moitié environ par rapport à 2018³.

Il convient également de noter que la part de l'impact environnemental générée à l'étranger augmente depuis 2000 et que, tous domaines environnementaux confondus, elle représentait environ deux tiers en 2021. Ces évolutions sont principalement imputables aux secteurs de l'alimentation, du logement et de la mobilité⁴.

¹ Stockholm University / Stockholm Resilience Centre : Planetary boundaries (-> stockholmresilience.org > Research > Planetary boundaries).

EBP et Treeze (2022): Empreintes environnementales de la Suisse. Évolution de 2000 à 2018 (résumé ; version intégrale en allemand) (->bafu.admin.ch > Thèmes > Économie et consommation > Informations pour spécialistes > Utilisation des ressources)

EBP et Treeze (2022); Empreinte gaz à effet de serre (bfs.admin.ch > Statistiques > Espace, environnement > Indicateurs de l'environnement > Tous les indicateurs > Émissions et déchets > Émissions de gaz à effet de serre > Empreinte gaz à effet de serre); les chiffres actualisés basés sur l'étude de EBP et Treeze (2022) peuvent être consultés ici : Indicateurs – Économie et consommation (bafu.admin.ch > Données, indicateurs, cartes > Indicateurs > Économie et consommation zu einem sozialgerechten Leben innerhalb der planetaren Grenzen. Disponible sur www.greenpeace.ch; Kulionis, V., Froemelt, A., et Pfister, S. (2021). Multiscale orientation values for biodiversity, climate and water : A scientific input for science-based targets. École polytechnique fédérale de Zurich.

EBP & Treeze (2022); les chiffres actualisés basés sur l'étude de EBP et Treeze (2022) peuvent être consultés ici : <u>Indicateurs – Économie et consommation</u> (bafu.admin.ch > Données, indicateurs, cartes > Indicateurs > Économie et consommation).